

Les inscriptions sont ouvertes !

Pour le 9e édition du Concours National de la Création Agroalimentaire Biologique



Les inscriptions sont ouvertes !

Le coup d'envoi de la 9e édition du Concours National de la Création Agroalimentaire Biologique est lancé !

Il s'agit du seul concours national exclusivement réservé aux créateurs et dirigeants d'entreprises agroalimentaires biologiques françaises de moins de 3 ans.

Organisé depuis 2012 par Gers Développement et parrainé par l'organisme de certification Ecocert, ce concours unique en son genre soutient et encourage la création et le développement des entreprises innovantes sur un secteur en pleine croissance. Cette 9e édition mettra à l'honneur les projets d'entreprises les plus originaux et innovants alors à vos marques, prêts... candidatez !

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 mai 2021 sur le site www.concours-bio.fr. Les noms des deux lauréats seront dévoilés en juin 2021.

Deux lauréats et 30 000 euros de dotations à la clé

5000 € seront attribués au premier lauréat et 2500 € au second lauréat. Chaque lauréat bénéficiera également d'un accompagnement commercial et technologique à travers différentes prestations offertes par les partenaires : référencement test, campagne publicitaire, prestations de conseil technologique et accompagnement en sourcing.

Dotations • Un chèque de 5000 € pour le premier lauréat et une prestation de l'agence Com RP d'une valeur de 2500 € • Un chèque de 2500 € pour le deuxième lauréat • Un référencement test par Relais Vert • Des prestations technologiques (essais, mises au point...) et/ou une formation du CTCPA à hauteur de 3000 € • Une communication nationale dans le Magazine Biolinéaires d'une valeur de 2850 € • Accompagnement au sourcing et abonnement au web-magazine Ingrébio.fr d'une valeur de 1000 €

Les dates et chiffres clés de la 9e édition

- Dépôt des candidatures : du 15 janvier 2021 au 15 mai 2021
- Jury : juin 2021
- Remise des Prix : juillet 2021

Entreprises lauréates des 8 éditions précédentes : BC BIO, Céréavie, Plurielles, Ballot-Flurin, Le Petit Bio, Dardenne, Kokoji, Quintesens, Mlle Pham, La Ferme du Hitton, La Petite Frawmagerie, Tomm'Pousse, Greendoz, La Marmite de Lanig, Ramen tes Drêches, Brin de Foli.

Suivez les actualités du concours sur les réseaux sociaux de Gers Développement : <https://www.linkedin.com/company/gers-developpement> et <https://www.facebook.com/gersdeveloppement>.